

ANNEE 2015

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

XII^e LEGISLATURE

JOURNAL DES DEBATS

SESSION ORDINAIRE UNIQUE 2012-2013

COMPTE RENDU IN-EXTENSO

SEANCE DU MARDI 4 JUIN 2013

Sommaire

(Matinée)

I- MINISTERE DES FORCES ARMEES

	<u>Pages</u>
1-Membres du Gouvernement présents.....	03
2-Ouverture de la séance.....	03
3-Discussion générale.....	08
4-Suspension de la Séance.....	27

II- MINISTERE DE L'INTERIEUR

1-Reprise de la séance	28
2-Membre du Gouvernement présent.....	28
3-Ouverture de la séance.....	28
4-Discussion générale.....	35
5-Fin de la Séance.....	52

I- MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

1- Membre du Gouvernement présent	53
2- Ouverture de la Séance.....	53
3- Discussion générale.....	58
4- Suspension de la Séance.....	63

II- MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DU SECTEUR INFORMEL

1- Reprise de la séance	64
2- Membre du Gouvernement présent.....	64
3- Ouverture de la séance	64
4- Discussion générale.....	73
5- Suspension de la Séance.....	87

III- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

1- Reprise de la séance	88
2- Membre du Gouvernement présent	88
3- Ouverture de la séance.....	88
4- Discussion générale.....	94
5- Fin de la Séance.....	101

Secrétaires élus

- Monsieur Amath CISSE
- Monsieur Mbaye NIANG
- Monsieur Modou Mberry SYLLA

Présidence de

- Madame Awa GUEYE
1^{er} Vice-présidente
- Madame Aminata MBAYE
4^{er} Vice-présidente

Séance plénière du mardi 4 juin 2013

(Matin)

(La séance est ouverte à 10 h 53)

I- MINISTERE DES FORCES ARMEES

-1-

MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRESENTS

Sont au banc du Gouvernement :

- Monsieur Augustin Tine, Ministre des Forces armées ;
- Monsieur Mansour Sy, Ministre de la Fonction publique, du Travail et des Relations avec les Institutions.

-2-

OUVERTURE DE LA SEANCE

MADAME LA PRESIDENTE

Mesdames, Messieurs la séance est ouverte.

Notre collègue Aïssatou MBODJ s'excuse de ne pouvoir assister à cette séance.

Il n'y a pas d'observations?

Notre collègue est excusée.

L'ordre du jour appelle la question orale posée au Gouvernement par Monsieur le Député Mamadou DIOP et relative au récent développement de la situation au Mali.

Mes chers Collègues, je voudrais, auparavant, vous informer que la Conférence des Présidents a organisé le débat et réparti le temps fixé pour la discussion comme suit :

- Groupe parlementaire « Benno Bokk Yakaar », trente-cinq (35) minutes ;
- Groupe parlementaire des Libéraux et démocrates, dix (10) minutes ;
- Non inscrits, huit (8) minutes.

Je donne la parole à Monsieur Mamadou DIOP, auteur de la question, pour trois (3) minutes.

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Madame la Présidente,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les collaborateurs des Ministres,
Chers Collègues,

Madame la Présidente, j'ai une première difficulté, parce que la question que j'ai adressée au Gouvernement a été envoyée en janvier 2013: le lundi 14 janvier 2013. On est le 4 juin 2013 et on parle dans l'énoncé "de développement récent de la situation au Mali". Donc, il n'est plus question de développement récent. Cette question avait également été adressée au Premier Ministre parce que dans ma conception, le Sénégal entrait en guerre au Mali et par conséquent l'Assemblée nationale devait donner l'autorisation; c'est l'article 59 de la Constitution. Si bien que l'un dans l'autre, nous sommes un peu dépassés par rapport à cette situation.

Par contre, bien entendu, nous sommes là, on pourrait mettre à profit le temps qui nous est imparti pour réactualiser. L'une des questions c'était Monsieur le Ministre : quelles pourraient être les conséquences de notre intervention au Mali? Et, également, pour combien de temps nos troupes devraient-elles rester en territoire malien?

Je crois savoir que le Président Hollande avait, pour sa part, indiqué des délais par rapport à la présence de l'Armée française au Mali, ce qui n'est pas encore le cas chez nous. Est-ce que vous avez une réponse? Ensuite, pour ce qui concerne les conséquences, j'ai ici un article d'Actu 24.com qui parle de la situation de nos soldats au Mali. La situation est difficile. Je ne veux pas entrer dans les détails, ici, mais c'est sur un site Internet donc ce n'est un secret pour personne. Vous-mêmes, vous avez été à Sévaré, les conditions sont extrêmement difficiles.

MADAME LA PRESIDENTE

Honorable député, vous avez trois (3) minutes. Si vous voulez bien lire la question que vous nous avez envoyée.

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Ah! Il faut lire. J'aimerais peut-être ne pas lire la question Madame, parce que comme je dis, la question, elle est dépassée. C'était une question que j'avais posée en janvier, nous sommes en juin. Je ne vais quand même pas avoir l'air de quelqu'un qui ne sait pas que la terre tourne. Donc, je demande au Ministre plutôt de nous expliquer la

situation au Mali, les conditions de nos soldats. Vous y avez été, vous leur avez dit d'ailleurs qu'on les attendait pour bientôt au Sénégal. Est-ce à dire que ce contingent va rentrer et être remplacé par un autre contingent, etc. J'aimerais qu'on parle vraiment de la situation actuelle de nos soldats au Mali.

Pour le reste, je reviendrai.
Merci, Madame la Présidente.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, Honorable député. Donc, vous avez posé la question. Je donne la parole au Ministre pour répondre.
Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour dix (10) minutes.

MONSIEUR LE MINISTRE

Merci beaucoup, Honorable député.
Madame la Présidente,
Honorables députés,

Je vais essayer de répondre à la question que vous avez réactualisée, mais je sais qu'il vous tenait à cœur de savoir les raisons pour lesquelles le Sénégal s'était engagé et les raisons pour lesquelles nos troupes sont au Mali.

Donc, je vous remercie de cela et voudrais vous dire que nous aborderons sans doute les conséquences, en terme d'efforts, et le temps de maintien de ces troupes en territoire malien, pour enfin tirer les enseignements sur cette situation et la nécessité d'anticiper pour que dans le futur - cela faisait partie de votre question - l'Afrique puisse faire face sans l'aide de la communauté internationale.

S'il est vrai que nos troupes sont dans une situation assez difficile parce que c'est une zone de guerre, une zone de guerre qui nous amène peut-être à redéfinir le mot "guerre" ; la guerre, il y a peut-être une centaine d'années ou même des centaines d'années se faisait entre deux pays, deux peuplades, mais, aujourd'hui, je pense que quand nous parlons de guerre, ce sont des attaques par des personnes qui ont sans doute énormément de moyens, mais qui ne sont pas constituées d'Etat. C'est tantôt des terroristes, tantôt des jihadistes, donc toute sorte d'organisations qui sont capables de perturber un pays dans son fonctionnement.

En effet, le Sénégal s'était engagé au Mali sur instruction de Monsieur le Président de la République, compte tenu du chaos que vivait ce pays qui a été attaqué le 17 juillet 2012 par des Touaregs qui étaient revenus de

Libye, qui ont été disséminés au Niger et au Mali, et qui ont très rapidement occupé tout le Nord Mali.

Alors, comme vous le dites, nous avons la dernière fois répondu à cette question : qu'est-ce qui justifiait la présence du Sénégal ? Nous en parlerons un peu pour vous dire que les difficultés que vivent nos soldats sont des difficultés inhérentes au terrain qui est difficile, mais ce sont des difficultés pour lesquelles nos soldats sont préparés, tout simplement parce que notre engagement au Mali nous permet de dire que nous nous défendons aussi notre pays. Donc, l'engagement de notre pays dans cette coalition pour combattre un terrorisme sanglant, qui s'étend comme une tache d'huile dans la sous-région est d'une impérieuse nécessité. Ceci est en corrélation avec les difficultés qu'ils peuvent vivre là-bas tout simplement parce qu'ils sont aussi en train de défendre leur pays.

Pour ne pas trop s'appesantir sur les difficultés qu'ils vivent là-bas, parce que ce sont des militaires, des hommes de combat, qui sont préparés à cela. Parce que déjà, après que le Mali ait été attaqué, avant même que les Nations-Unies par la résolution 20-85 aient décidé de donner l'autorisation à une force appelée MISMA (Mission Internationale de Soutien au Mali) d'intervenir au Mali, nous étions déjà à pied d'œuvre au Sénégal. Donc, nos troupes se préparaient à une éventuelle sortie vers le Mali. C'est pour dire que nos troupes sont préparées aux difficultés qu'elles sont en train de vivre parce que tout simplement elles sont dans des situations difficiles parce qu'il n'y a pas de cantonnement construit.

La température est très élevée surtout au nord, à Gao, où nous avons vécu une température autour de 45 à 50°. Il n'y a que deux bâches climatisées pour le commandement, mais les autres bâches ne le sont pas; ils vivent aussi dans des écoles qui ont été abandonnées malheureusement, et ce sont des situations quand même assez difficiles. Mais, je puis vous dire que, sur le plan de l'équipement, nous sommes assez bien dotés parce que les Forces armées du Sénégal ont une organisation telle que, chaque fois que nous nous déplaçons dans des théâtres extérieurs, nous allons sur fonds propre. Et vous savez que, en général, chaque fois qu'il y a des opérations à l'extérieur, ce sont les Nations-Unies ou l'Union Africaine qui prend en charge les frais y afférents.

Nos troupes sont préparées à ces difficultés, et elles ont aujourd'hui quand même assez de moyens, des moyens matériels pour se défendre.

En ce qui concerne le Sénégal, nous avons un bataillon formé du génie, donc le génie militaire, un génie qui procède au déminage et une compagnie, le commando du génie, une compagnie aussi motorisée du

génie. Nous avons aussi une batterie d'artillerie, c'est la seule d'ailleurs présente au Mali, qui nous permet de nous défendre.

Dans notre contingent, nous travaillons avec des Guinéens et des Béninois. Même s'il y a beaucoup de difficultés, le Sénégal est un pays respecté et nous avons le commandement de la Force de réaction rapide; cela veut dire qu'on nous fait énormément confiance et on nous donne un rôle important à jouer. Nos "Diambars" sont préparés à ce combat, parce qu'ils sont loués un peu partout dans le monde, depuis 1960, et, ils sont au moins 30 000 à s'être déplacés. Au Liban, à Haïti, au Darfour, un peu partout dans le monde.

Donc, il était absolument nécessairement, compte tenu de ce que j'ai dit tantôt, que le Sénégal se rende au Mali. Quand on a fait d'autres continents pour y apporter la paix, il était aussi important de le faire pour nos voisins.

Sans doute, Monsieur l'honorable Député, il était aussi important de souligner qu'il y aurait des conséquences à notre départ au Mali, compte tenu du fait que les adversaires du monde libre que sont ces terroristes et ces jihadistes ont décidé de frapper en dehors du pays, tous ces pays qui ont en tout cas participé à cette coalition; c'est la raison pour laquelle, dans notre pays aussi nous nous sommes préparés et nous faisons tout pour qu'il y ait le maximum de sécurité pour les Sénégalais. Tous les cantonnements militaires sont très bien organisés pour faire en sorte qu'on ne puisse pas nous y frapper, tous les coins sensibles du pays, que je me garderai de citer, sont très bien défendus, mais je disais qu'il faut que les Sénégalais participent à cette défense de leur territoire. En quoi faisant? A chaque fois que vous verrez quelqu'un de suspect, il faut en informer les services de sécurité, et ceci, je pense que c'est très important pour la sécurité de notre pays qui n'incombe pas seulement aux services de sécurité, mais à tout le pays, à tous les Sénégalais. Donc, nous nous sommes préparés à cela. Au niveau des frontières aussi, la vigilance est de rigueur comme l'a instruit Monsieur le Président de la République, et je puis vous dire que le Sénégal est quand même prêt parce que nous savons que nous sommes aussi une cible. Nous sommes partisans d'un monde libre, où l'être humain doit pouvoir s'épanouir et où aussi l'être humain doit vivre ses convictions, sa religion.

Bref, Honorables députés, ce pays est un pays de liberté, qui a été gouverné par d'éminentes personnalités et je suis sûr que le Président Macky SALL, fera partie de ceux-là qui vont marquer l'histoire du pays par son engagement, par sa détermination et aussi par sa clairvoyance. Et nous prions encore le Tout- Puissant pour que les "Diambars" nous

reviennent très bientôt, dès que cette guerre sera finie. Nous y resterons je dis, avec les pays amis qui y sont, le temps qu'il faudra, jusqu'à ce que le Mali retrouve sa stabilité.

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

-3-

DISCUSSION GENERALE

Avant de donner la parole à notre collègue Mamadou DIOP, auteur de la question orale, je voudrais vous donner lecture de la liste des orateurs avec leur temps de parole. Je précise que la distribution interne des temps de parole a été effectuée par les Groupes parlementaires et les Non-inscrits. La liste s'établit comme suit :

Papa Diallo dit Zator MBAYE, cinq (5) minutes.

Ibrahima SANE, cinq (5) minutes.

Nafy NGOM, dix (10) minutes.

Sokhna DIENG, quatre (4) minutes.

Mamadou Lamine DIALLO, cinq (5) minutes.

Marie Thérèse Aïda SECK, cinq (5) minutes.

Seynabou WADE, quatre (4) minutes.

Aïssata TALL, cinq (5) minutes.

Cheikhou Oumar SY, cinq (5) minutes.

Abdou NDIAYE, cinq (5) minutes.

La liste est close.

Honorable député Mamadou DIOP, auteur de la question orale, vous avez la parole pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Madame la Présidente, j'ai été député à la fin des années 90, mais j'ai perdu les habitudes. Je pensais que la seconde intervention devait avoir lieu après les interventions des Collègues. Puisqu'il en est ainsi, allons-y. Monsieur le Ministre, je vous remercie des réponses que vous m'avez données. Manifestement, le problème c'est peut-être que vous avez préparé des réponses à une question qui date de cinq mois, par conséquent, on peut comprendre un peu qu'il y ait quelques décalages

par rapport à la situation actuelle. Vous avez été là-bas, vous avez évoqué effectivement les conditions difficiles, la chaleur, la pluie déjà. Mais, Monsieur le Ministre, les conditions des soldats du Bénin sont bien meilleures. Comme je vous ai dit, je ne vais pas rentrer dans les détails ici, mais je pense que vous savez très bien ce que je suis en train de vous dire. Les conditions des soldats béninois sont bien meilleures que celles des soldats du Sénégal.

Vous savez même que certains de nos « Diambars » là-bas souhaitent rentrer au pays du fait de ces difficultés. Je pense qu'il est bon quand même de prêter une grande attention à cela et de faire en sorte que les conditions de nos soldats au Mali puissent s'améliorer.

Le fond du problème, Monsieur le Ministre, et qui est une question éminemment politique, c'est que ce qui s'est passé au Mali a été une humiliation pour nos Etats. La France, ancienne puissance coloniale a été obligée à son corps défendant, de venir intervenir au Mali pour chasser les terroristes. Elle l'a fait pratiquement toute seule, à part le Tchad qui a pris, quand même, une part très importante.

Moi, je suis un panafricaniste. Je pense que nous devons tout faire pour éviter que cette humiliation se reproduise où que ce soit en Afrique. On ne peut pas comprendre, après 50 ans d'indépendance que nous ne soyons pas capables d'assumer nos responsabilités de souveraineté. Parce que la souveraineté a un prix. Je parle de la nouvelle conception qu'on doit avoir de nos armées. Nos armées, pendant une très longue période, toute la période de la guerre froide, ont été conçues comme des forces de répression intérieure, et non comme des instruments de souveraineté internationale.

Premièrement, il faut en revenir à cette conception. Et deuxièmement, il faut avoir une approche inclusive de notre défense. Vous pensez que le Sénégal peut se défendre tout seul ? Vous l'avez dit, ces groupes terroristes ont des milliards et des milliards de pétrodollars. Vous pensez donc que le Sénégal tout seul, ou le Mali tout seul peuvent se défendre ? Ça n'a pas de sens.

Je crois que, aujourd'hui, même ceux qui ne pouvaient pas comprendre théoriquement ces données géostratégiques ou géopolitiques, les faits sont en train de prouver que ceux qui le disaient avant ont raison. Il faut donc, à mon avis, changer de base. Je vous y encourage. Je pense que le Président Macky SALL est très bien placé pour comprendre cela. Donc, moi je pense que le Sénégal va quand même jouer son rôle dans ce cadre-là, parce qu'il faut convaincre tout le monde. Je vous remercie, Madame.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, Honorable.

La parole est à notre collègue Papa Diallo dit Zator MBAYE, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR PAPA DIALLO DIT ZATOR MBAYE

Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre des Forces armées,
Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et des Relations avec les Institutions,
Messieurs les Officiers de l'Armée et de la Gendarmerie,
Chers Collègues,
Chères Populations,

Je voudrais tout d'abord remercier le collègue Mamadou DIOP, qui nous permet aujourd'hui, en tout cas cette fois-ci, de nous prononcer sur une question orale, pour nous donner la voix au chapitre contrairement à la question d'actualité qui a été aussi posée la semaine dernière par notre collègue Aïssatou MBODJ, mais qui, pour cette fois d'alors ne pouvait pas nous donner la parole parce que telle était la décision de la Conférence des Présidents ; conformément aussi à l'article 92 du Règlement intérieur, mais aussi qui a été bien précisé après par un additif qui se lit à la page 66 du Règlement intérieur.

Je voudrais donc vous remercier de me permettre de me prononcer sur cette question pertinente.

Défendre le Mali pour moi, c'est prévenir le Sénégal; ce qui fait donc que cette question, à mon sens, ne me semble pas du tout dépassée et ne le sera jamais. Tant que la question de la sécurité intérieure de la souveraineté se posera, je pense que cette question ne sera jamais dépassée. Ce qui fait que je ne suis pas du tout d'accord sur ce soi-disant décalage dont on fait état à travers les réponses du Ministre qui me semblent satisfaisantes; mais que nous autres, en tant que parlementaires, devons -c'est notre rôle d'ailleurs- aller au-delà parce que nous ne sommes pas seulement les députés des civils, mais nous nous considérons et nous devrions nous considérer comme les députés des militaires aussi.

Je suis totalement d'accord quand nous parlons d'amélioration des conditions des « Diambars » sur le terrain et ça, c'est une réclamation qui me semble très légitime au-delà du fait qu'ils sont pris en charge par

l'Union Africaine. Je ne sais pas quel processus nous pourrions adopter pour les motiver davantage, pour pouvoir contribuer à la sérénité du Mali, mais l'essentiel c'est vraiment de conserver notre stabilité intérieure, ce qui me semble totalement pertinent.

Je pense aussi qu'on devrait initier, pourquoi pas, conformément à ce qu'a commencé le Groupe « Benno Bokk Yakkar », de descendre sur le terrain et de voir de visu ce qui se passe. Je voudrais inviter les collègues députés à initier une mission sur le terrain pour aller voir ce que nos « Diambars » sont en train de vivre, et je pense que cette descente nous permettra, ici même, de prendre en charge, et de manière effective, les problèmes des « Diambars » qu'ils sont en train de vivre au niveau du Mali.

Je voudrais terminer mon intervention par ce leitmotiv, pour dire simplement que défendre le Mali c'est encore prévenir le Sénégal.

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, Honorable Député.

La parole est à notre collègue Ibrahima SANE, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR IBRAHIMA SANE

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais peut-être que nous nous entendions sur certaines prémisses au départ. Je pense que nous serons d'accord que les difficultés au Mali sont dues à l'immensité du territoire, mais je pense aussi que les difficultés au Mali sont dues au fait que les institutions se sont effondrées dans ce pays : le système scolaire s'est effondré, ceux qui ont effectué des missions dans ce pays ne me contrediront pas, mais surtout le système de forces de sécurité et de défense nationale s'est effondré au Mali. Moi, je pense que pour des raisons historiques, par exemple, l'allégeance des militaires est parfois une couleur de béret ou une question de personne tout simplement et non pas une allégeance institutionnelle. Voilà pour moi une des difficultés réelles. Donc, pour moi ce n'est pas simplement une question de formation puisque la communauté internationale prévoit de former les soldats au Mali.

Ce n'est peut-être pas une formation simple qu'il faut pour l'armée malienne, mais c'est une intégration de l'armée, mais surtout, une appropriation des missions de l'armée telles que nous les connaissons dans les Etats. Et, je pense que si l'action appropriée n'est pas menée, il est à craindre que les risques pour la sécurité intérieure et les risques de

défense nationale ne persistent et qu'on aura fait mission après mission pour repartir encore et encore dans ce pays. Alors, dans cette situation, le Sénégal a-t-il voix au chapitre quand à l'action appropriée à mener par la Communauté internationale ? Si oui, quelles sont les marges de manœuvre du Sénégal ? Et, je pense simplement à la susceptibilité bien connue de nos Etats pour leur souveraineté, et une susceptibilité parfois mal placée puisque ces mêmes Etats ne parviennent jamais, mon collègue Mamadou DIOP l'a dit tout à l'heure, à assumer cette souveraineté quand les circonstances l'exigent.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup Honorable.

La parole est à notre collègue Nafy NGOM, pour dix minutes.

MADAME NAFY NGOM

[Intervention en Wolof.]

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, Honorable.

La parole est à l'Honorable député Sokhna DIENG MBACKE, pour quatre minutes.

MADAME SOKHNA DIENG MBACKE

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Madame la Présidente,
Monsieur le Ministre des Forces armées,
Monsieur le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Relations avec les Institutions,
Messieurs les Officiers qui accompagnent Monsieur le Ministre,
Chers Collègues,

Nous vous saluons et nous remercions également notre Collègue Mamadou DIOP de nous permettre de nous prononcer sur ce sujet, ô combien brûlant et toujours d'actualité.

Chers Collègues,

Mardi dernier, nous n'avions pas eu la chance de pouvoir nous prononcer sur la question d'actualité de l'honorable député Aïssatou MBODJ. C'est une occasion pour nous, une semaine après, par le truchement de cette question, de pouvoir également donner un avis, de

poser quelques questions à Monsieur le Ministre des Forces armées et de partager avec lui une certaine réflexion sur le sujet.

Monsieur le Ministre des Forces Armées, à mon humble avis, nous avons tardé à aller au secours du Mali. Nous avons tardé, pourquoi ? Parce que dès l'entame du conflit, Monsieur le Président de la République, son Excellence Macky SALL avait fait savoir que le Sénégal ne participerait pas. Et ensuite, il a changé d'avis, mais après beaucoup d'hésitations, qu'est-ce qui s'est passé ? Quand on sait - et vous le dites fort bien - que « Comme le Mali tousse, le Sénégal éternue ! », et qu'il y a eu la Confédération du Mali, nous formions un même peuple, un même pays, un même territoire ; pourquoi le Président SALL a-t-il dit non ? Pourquoi a-t-il hésité ? Et, pourquoi a-t-il dit enfin « oui » ? Ça, c'est une question qui me préoccupe.

Et quand le Ministre des Affaires Etrangères est venu voir l'Assemblée, il est simplement venu nous informer que vous alliez envoyer un contingent de 500 et quelques hommes, je crois, au Mali. Et comme l'a si bien dit l'honorable député Mamadou DIOP dans sa question qu'il n'a pas lu, le Sénégal allait en guerre et l'Assemblée nationale avait pour mission d'autoriser le Sénégal à aller en guerre. Mais vous y êtes partis comme si vous alliez maintenir l'ordre et je crois qu'il y a une différence - même si je ne suis pas spécialiste des questions militaires - entre le maintien de l'ordre et la guerre en tant que telle.

Alors, je voudrais, Monsieur le Ministre, puisque nous sommes devant un fait accompli, le vin est tiré et il faut le boire. Alors, je voudrais vous poser quelques questions sur l'engagement des forces sénégalaises en particulier, africaines en général au Mali. Si la France, comme l'a décidé le Président Hollande, se replie en partie de manière éminente, n'y aura-t-il pas une faille sécuritaire ? A quand la fin de la MISMA ? Et sous quel format l'organisation des Nations-Unies prendra-t-elle la relève au Mali ? On sait que, sous injonction de la communauté internationale qui finance la prochaine élection au Mali, cette date a été fixée au 28 juillet 2013 ; étant donné que qui paye commande, est-ce que ce n'est pas un danger, compte tenu de la précarité sécuritaire dans le pays et de la non-restauration de l'intégralité territoriale ?

Nous savons que Kidal est encore presque à la merci des jihadistes et que les populations de Kidal, peut-être, ne pourraient pas voter le 28 juillet 2013. Et, je terminerai en vous disant, Monsieur le Ministre, que vous ne nous rassurez pas ; quand vous nous dites : « Regardez autour de vous s'il y a quelqu'un de suspect, allez vite informer les forces de sécurité ! ». Nous sommes inquiets, c'est comme si vraiment on n'était pas en sécurité si vous n'aviez pas les renseignements pour savoir ce

qui se passe dans le pays, et que ce sont les citoyens qui doivent jouer le rôle des forces de sécurité dans ce pays. Et, je sais que vous l'avez affirmé, il y a des risques réels de représailles contre le Sénégal et contre tous les pays qui interviennent au Mali donc, à bon entendeur salut !

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, Honorable député.

La parole est à notre collègue Mamadou Lamine DIALLO, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR MAMADOU LAMINE DIALLO

Merci, Madame le Président.

Monsieur le Ministre des Forces armées,

Monsieur le Ministre de la Fonction publique et des Relations avec les Institutions,

Messieurs les Officiers,

Chers Collègues,

Je crois que lorsque la situation s'était dégradée rapidement au Mali. Nous étions tous d'accord sur le fait que le Sénégal était dans une ceinture de feu. Il n'y avait pas que le Mali, il y avait aussi la Guinée Bissau ; nous connaissons tous la situation très fragile en Guinée et donc, dans ce contexte-là, il est évident qu'il faut agir avec intelligence et prudence. C'est ce que nous avons fait ici, au Sénégal, et Dieu merci jusqu'à présent la situation est bien gérée. Elle est bien gérée, du point de vue de notre sécurité intérieure ; je crois que donc nous devons remercier le Gouvernement ainsi que toutes les forces de sécurité.

Du point de vue de l'intervention au Mali, évidemment que tous les Sénégalais sont d'avis et peut-être même tous les Africains que, ce que la France a fait, ce seraient normalement les forces africaines, notamment de la CEDEAO, qui auraient dû le faire, mais enfin, la réalité est ce qu'elle est. Si la fédération du Mali avait survécu en 1960, peut-être qu'on ne serait pas dans cette situation aujourd'hui ; mais, cette responsabilité nous incombe tous.

Nous tous qui sommes là avons failli, du point de vue de l'intégration, et je crois qu'il faut le reconnaître et peut-être à partir de là, aujourd'hui, faire un effort encore plus vers l'intégration à la fois économique - on sait que cela avance au niveau de l'UEMOA- de l'intégration politique et au niveau de la CEDEAO. Je crois qu'il ne faut véritablement pas perdre de vue cet aspect- là et dire que nos soldats sont assez connus, ils sont respectés de par le monde ; ils font leur travail dans des conditions évidemment difficiles parce que nous n'avons pas beaucoup d'argent.

Vous le savez très bien, nous votons le budget et, de ce point de vue là, nous avons tellement d'urgence et de réclamations que, effectivement, allouer des sommes supplémentaires à nos Forces armées, vous le savez, pose toujours problème. Alors, dans ces circonstances-là, il faut saluer les « Diambars », il faut leur dire que nous sommes avec eux, nous sommes avec les autres forces de la CEDEAO, nous sommes avec eux également avec le peuple du Mali, nous sommes avec eux également politiquement, pour aider le Mali à avoir des institutions qui sont plus solides.

Evidemment, des élections au mois de juillet, c'est peut-être difficile, mais on n'a pas le choix ; il faut aller de l'avant, il faut qu'on fasse des élections, il faut qu'on ait un Gouvernement légitime. A partir de là, nous allons construire avec le Mali, évidemment, cette intégration africaine.

... [Suite Intervention en Wolof]...

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Marie Thérèse Aïda SECK, pour cinq (5) minutes.

MADAME MARIE THERESE AÏDA SECK

Merci, Madame la Présidente.

Messieurs les Ministres,
Messieurs les Officiers,
Mes chers Collègues,

Je voudrais apporter ma contribution sur un point. Monsieur Mamadou DIOP a souligné ici que la France était intervenue au Mali à son corps défendant.

Je pense que nous tous, nous savons que nos terres regorgent des gisements qui sont en passe d'être exploités, et que la mésentente des Etats africains arrange bien l'Occident. D'autre part aussi, je voudrais parler de l'échec de l'intégration africaine, bien qu'économique et politique comme on dit. Je pense que les Etats doivent se concerter sur leurs problèmes respectifs et aussi harmoniser leurs positions. En ce qui concerne l'armée, notre faiblesse est de n'avoir pas de moyens logistiques qui puissent nous faire intervenir rapidement en cas de problème, et aussi des services de renseignements fiables.

Nous devons harmoniser tout cela pour pouvoir faire face aux problèmes. Pour ce qui concerne l'intégration, dans le cadre de

l'UEMOA, on est en train de poser des jalons, mais comme on dit, ce sont les Etats qui forment l'UEMOA et si les Etats ne fonctionnent pas correctement, je pense que l'UEMOA aussi ne peut pas marcher. Donc, il y a des choses à faire pour que l'intégration puisse réussir.
Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, Honorable député.
Notre collègue Seynabou WADE ayant renoncé à son temps de parole, je donne la parole à notre collègue Aïssata TALL, pour cinq (5 minutes).

MADAME AÏSSATA TALL

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Madame la Présidente,
Messieurs les Ministres,
Honorables Collègues Députés,

Monsieur le Ministre des Forces armées, un adage dit que : « Le soldat connaît le coût de la guerre, c'est pour ça qu'il sait le prix qui s'attache à la paix ». Or, au Mali, il n'est pas question de guerre, il est question de paix. C'est pour ça que je pense que tous ceux-là, qui se mettent à s'attacher à une comptabilité matières de ce que cela nous coûte de nous engager au Mali, ne posent pas le problème dans sa véritable dimension. Il est question de la paix au Mali, mais pas seulement pour le Mali, il est question de la paix pour nous-mêmes, il est question de la paix pour l'Afrique où nous sommes. Alors, on dénonce l'engagement unilatéral de la France ; on a oublié que la France, avant d'y aller, avait quand même pris le soin d'obtenir une résolution des Nations- Unies pour pouvoir s'engager. Bien sûr qu'elle s'est engagée avant nous, bien sûr que nous n'avons pas les moyens d'y aller tout seuls, mais qui en a les moyens aujourd'hui ?

L'actualité nous a rattrapés. Au moment où nous parlons, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a mis à prix la tête de Moctar Ben Moctar, qui est un des terroristes les plus recherchés entre le Sud de l'Algérie, le Nord du Mali et même de Boko Haram au Nigéria. Qu'ont pu faire les Etats-Unis contre le 11 septembre ? Alors, je pense qu'il ne faut pas avoir de fixation, en considérant que nous avons échoué parce que nous n'avons pas pu, rapidement et dans l'urgence faire face ; aucun Etat ne peut rapidement et dans l'urgence faire face à ce qu'on appelle une guerre non conventionnelle.

Alors, je parlais de la paix et je reviens à la paix parce que c'est de la paix dont il est question. Cette paix-là, ce n'est pas la « Pacta Romana » de Jules César, une paix imposée par les armes. L'expression de la paix dans le monde moderne, c'est la démocratie et, au Mali, souvenez-vous, c'est le processus démocratique constitutionnel qui a été interrompu. On a débarqué un Président qui était en fin de mandats et je mets « s » à mandats et qui ne se représentait plus. Voilà en partie le problème malien, et nous sommes dans l'instance représentative de la démocratie ici, au Sénégal et dans le monde c'est-à-dire l'Assemblée nationale. Ne perdons pas cela de vue.

L'expression de la paix moderne, elle s'appelle la démocratie et au Mali, il est question de réinstaurer la démocratie ; c'est pour ça que cette date du 28 juillet, comme l'a si bien dit notre honorable collègue Mamadou Lamine DIALLO, nous y tenons. Peut-être que les Maliens eux-mêmes en doutent, mais ne doutons pas pour eux. Allons-y, faisons de telle sorte que, ensemble, la démocratie s'instaure. Qu'un nouveau Président de la République légitime soit élu au Mali. Alors, ce sera la victoire de nos « Diambars », mais également, ce sera la victoire de la démocratie, et beaucoup plus qu'une paix militaire, ce sera une paix civile, une paix durable.

Voilà pourquoi nous devons aller au Mali. Voilà pourquoi nous devons féliciter nos « Diambars », nos officiers généraux, nos officiers supérieurs, nos soldats, nos hommes de troupe, bref tous ceux-là qui sont l'expression sur le terrain de guerre de ce que peut être la volonté politique, cette volonté politique que nous incarnons.

Félicitations, Monsieur le Ministre ! Félicitations à tous ceux-là qui y sont pour le Sénégal, pour la paix, pour l'Afrique et pour la démocratie.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci beaucoup, très chère Collègue.

La parole est à notre collègue Cheikhou Oumar SY, avant dernier orateur, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR CHEIKHOU OUMAR SY

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre,

Je vais seulement poser quelques questions. Je vous félicite d'abord pour l'argumentaire que vous avez développé. La situation au Mali est

complexe et la situation géopolitique, actuellement même, est très compliquée. Comme Monsieur Mamadou Lamine DIALLO l'a déjà dit, nous avons la situation au Mali, nous avons la situation en Guinée, et nous avons aussi la situation au Niger.

Je souhaiterais savoir quelle est la situation actuelle à Kidal ? Parce qu'il y aura les élections ; est-il encore possible de tenir les élections présidentielles en juillet, avec le refus du MNLA de participer à ses échéances ?

Est-il possible aussi d'envisager une augmentation du nombre de soldats sénégalais au Mali, au fur et à mesure que la France retire ses troupes ? Ils ont prévu de retirer mille soldats même si une force d'intervention est prévue par les Nations-Unies.

Notre situation géopolitique nous amène à réfléchir aussi sur notre sécurité nationale ; quelles sont les mesures que vous avez prises pour renforcer la sécurité au niveau de nos frontières, surtout si l'on voit les dernières attaques des islamistes au niveau du Niger ? Et on va avoir bientôt la loi de finances rectificative. Et si possible aussi est-ce que vous avez une estimation de vos besoins pour mettre nos soldats dans les meilleures conditions possible ?

Nous savons que la mission est très difficile. Je crois que l'intervention de la France est louable ; on est dans une réalité, on ne peut pas faire fi de cette réalité-là, c'est-à-dire qu'on n'a pas les moyens pour défendre nos frontières et il nous faut trouver ces moyens nécessairement dans le futur. Mais, dans l'immédiat, il faut d'abord régler le cas du Mali, qu'on ait une élection présidentielle dans les meilleures conditions possibles et qu'on puisse sécuriser nos frontières.

Donc, le débat n'est plus vraiment d'actualité si on dit que la France est intervenue ou pas. Mais, il faut nous projeter vers le futur pour trouver des solutions, pour sécuriser nos populations et surtout trouver une issue assez rapide à ces conflits qui perdurent dans la sous-région.

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, Honorable député. La parole est au dernier orateur, notre collègue Abdou NDIAYE, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR ABDOU NDIAYE

Merci, Madame le Président.

Monsieur le Ministre,

Distingués collaborateurs du Ministre, en vos rangs et vos fonctions,
Chers Collègues,

Je voudrais d'abord féliciter Monsieur le Ministre. Je crois que les éléments d'informations qu'il a apportées au collègue Mamadou DIOP ont été d'une pertinence, de telle sorte que pratiquement nous n'avons plus grand-chose à dire par rapport à ce questionnement. Seulement, je voudrais aussi dire ceci : en fait, au plan humain, les peuples maliens et sénégalais entretiennent des relations séculaires et je crois que, de ce point de vue, le Sénégal a bien fait d'envoyer quand même un contingent en terre malienne. Maintenant, pourquoi ceci a tardé ? Je crois, quand même, que cet envoi est intervenu dans un contexte assez particulier parce que le Président Macky SALL et son Gouvernement venaient tout juste d'être installés, et il fallait jouer la carte de la prudence.

Par rapport à la question d'un Collègue, selon laquelle le Président avait dit « Non, le Sénégal n'enverrait pas un contingent », et que, par la suite, il a agi autrement, je crois que c'était par souci, par prudence, parce que le Président venait tout juste de s'installer et il fallait bien réfléchir et dégager une stratégie qui puisse nous permettre d'organiser cet envoi-là dans les meilleures conditions possible. Et aujourd'hui, je crois que l'histoire lui a donné raison et il faut s'en féliciter.

L'autre aspect du problème maintenant, c'est par rapport à la sous-région. Je crois qu'il y a urgence au niveau des Etats qu'on essaie de décloisonner un peu cette façon d'agir politiquement, parce qu'il est temps qu'on essaie de mettre en place une force commune, qui puisse prendre en charge la sécurité régionale et la sécurité sous-régionale. Je crois que si on arrive à installer une telle structure, cela pourrait nous permettre d'être tranquilles, de vaquer à nos occupations et de pouvoir aussi contrôler nos frontières.

En tout cas c'est un vœu, et je crois que, comme l'Assemblée nationale vient de marquer une nouvelle ère de management, il faudrait peut-être, par le canal de nos Collègues qui sont dans les Parlements africains, poser les problèmes dans ces lieux-là, et pourquoi ne pas essayer de mettre à contribution l'ensemble de ces forces-là. Et, à terme, ceci va nous permettre, encore une fois, de sécuriser nos frontières au profit des populations tout entières.

Merci, Monsieur le Ministre.

Madame la Présidente, je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, Honorable député.

La liste des orateurs est épuisée.

Monsieur le Ministre des Forces armées, vous avez la parole, pour vingt (20) minutes.

MONSIEUR LE MINISTRE DES FORCES ARMEES

Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Madame la Présidente,
Honorables Députés,

Je vais essayer de répondre à quelques interpellations, dont celle de mon ami, l'Honorable député Mamadou DIOP, qui parlait des conditions de nos soldats qui ne seraient pas bien au Mali au point de vue de la prise en charge.

Je voudrais dire ici que, quand nous parlons des Forces armées, il faut faire très attention. Les Forces armées sont gages de sécurité pour un pays. Ce sont les Forces armées qui assurent l'intégrité du territoire et, par la Gendarmerie, assurent la paix dans le pays. Alors, Monsieur Mamadou DIOP, Honorable député, je puis vous dire que les soldats sénégalais sont très bien traités et je pèse mes mots. Les soldats sénégalais qui sont au Mali mangent très bien. Je ne voudrais même pas dire ici, qu'ils soient mieux outillés que les autres, parce que ce ne serait pas décent, parce que ce sont des Africains, qui ont peut-être moins de potentialités que le Sénégal, ou, qui ont une organisation moindre par rapport à la nôtre, mais, je puis vous dire qu'ils sont dans les meilleures conditions pour exercer la mission à eux dévolue.

Donc, quand on parle des Forces armées, je dis encore qu'il faut faire très attention. Les Forces armées n'appartiennent pas à un parti ou à une coalition: ce sont les Forces armées d'un pays, qui est le Sénégal; c'est important de le dire et je ne cesserai de le répéter. Vous avez parlé de l'humiliation de nos Etats, je ne pourrai être meilleur avocat que l'Honorable député Madame Aïssata TALL, qui a répondu de fort belle manière, avec la touche de l'avocate, naturellement. Je vous félicite pour cela. Nous avons toujours eu beaucoup d'admiration pour vous quand vous intervenez. Et la salle vous a applaudi ou même acclamée, parce que vous avez répondu de la plus belle des manières. Donc, ce n'est pas une humiliation.

La France est une grande puissance, nous n'avons pas de frilosité à le dire. Et heureusement qu'elle est venue à Konan. Je pense que si elle

ne l'avait pas fait, les jihadistes seraient à Dakar, aujourd'hui. Mais heureusement ! Félicitations alors pour la France ! Et c'est l'occasion de m'incliner devant ces cinq (5) Français qui sont morts au Mali. Donc, c'est pour dire que la responsabilité de notre souveraineté nationale, elle est entière. Nous faisons avec nos moyens, mais nous faisons tout ce que nous pouvons pour que le Sénégal ne soit pas au banc des accusés en quoi que ce soit.

Je pus aussi vous dire que les pays africains, depuis l'avènement de cette agression au Mali, sont en train mettre en place ce qu'on appelle une « Force Africaine en Attente ». Parce que, sans doute, ils ont compris qu'il était temps que, ensemble, on puisse travailler à défendre nos pays. Mais alors, depuis quand est-ce qu'il y a eu des agressions en Afrique ? Cela n'a pas commencé seulement en décembre 2012.

Mais, c'est vous dire que le Président de la République Macky SALL a sauvé le Président Amadou Toumani TOURE (ATT). Donc, il s'est engagé très tôt. C'est grâce à lui que le Président ATT est encore en vie. Il a envoyé donc un avion militaire au Mali, pour amener le Président ATT qui était en danger de mort, dans des conditions difficiles, avec ces militaires dont on parle aujourd'hui, qui ont tout fait pour qu'il nous revienne, et ceci, en collaboration avec nos diplomates qui étaient au Mali à l'époque.

Donc, merci beaucoup pour tout cela. Et je vais tenter de répondre aussi à la question de l'Honorable député Papa Diallo dit Zator MBAYE, qui était surtout une contribution. Motiver les militaires ! Je propose à l'Assemblée nationale, ici, que vous fassiez la proposition de loi. Au lieu qu'elle vienne du Gouvernement, elle peut aussi venir de l'Assemblée nationale et ce serait encore mieux; ce serait applaudi par le peuple sénégalais.

Alors, c'est pour vous dire que sur le terrain au Mali, je n'ai entendu, ni vu un seul militaire, ni quelqu'un d'autre d'ailleurs, demandant à rentrer au pays. Je m'inscris en faux. Evidemment, quand on veut attaquer quelqu'un, on peut dire des choses qui ne sont pas toujours vraies. Mais je pus vous dire que les militaires que j'ai rencontrés, qui à Sévaré, qui à Gao, sont des jeunes engagés, et ils ont insisté sur le fait qu'ils sont restés vigilants et ils sont déterminés. Je pourrai même ajouter que, à Gao, ils se sont organisés parce que Gao est une ville où le SIDA est très développé, très présent.

Ils se sont organisés, avec une dame qui se fait appeler "une Sénégalaise" pour discuter avec les militaires sénégalais, guinéens et maliens, pour leur dire à quel niveau, il y a un danger par rapport au

SIDA là-bas; ils ont pris en charge cela et aujourd'hui, je leur ai dit: " J'espère que vous nous reviendrez saint et sauf, et que vous ferez en sorte de ne pas nous ramenez des choses qui ne seraient pas bien pour notre pays, pour vous et pour le monde".

Monsieur Ibrahima SANE, oui ! Effectivement, le système de sécurité du Mali était complètement effondré. Les institutions aussi. Ce n'est pas l'apanage du Mali, cela peut arriver à n'importe quel pays. Prenons-y garde. Je pense que vous nous avez surtout donné des conseils dans ce sens. Mais, pour vous dire que le Sénégal a voix au chapitre en tout cas en ce qui concerne le Mali; le Sénégal dirige ce qu'on appelle la "Force de réaction rapide", c'est vous dire que les Sénégalais sont très bien respectés. Et au niveau de ce que l'on appelle l'Unité de Police Constituée, le Sénégal a le commandement de toute la force de police constituée qui est au Mali; je pense que ça, ce sont des gages de respect pour notre pays, et nous y avons aussi, je le disais tantôt, des commandos, des GMI, et la batterie d'artillerie.

Sokhna Nafy NGOM, ... **[Passage en Wolof]**...

Honorable député Sokhna Dieng MBACKE, vous avez posé beaucoup de questions avec la pertinence habituelle. C'est vrai ! On va partager la réflexion avec vous. Le Sénégal a tardé à y aller, je dirai même que c'est relatif. Je vous disais déjà en novembre que nos troupes étaient en préparation; donc, nous avons compris que dans tous les cas nous devions y aller. Mais, nous ne pouvions pas y aller seuls. Je pense qu'il n'y a qu'une coalition qui pouvait y aller ou alors avoir des moyens comme ceux de la France, qui très tôt, après la résolution comme vous l'avez dit, du Conseil de sécurité des Nations-Unies 20-85 de décembre 2012, et l'appel du Président malien, a eu à intervenir très rapidement, pour éviter justement que le Mali ne soit complètement détruit, et subsidiairement, sauver aussi les pays limitrophes dont le nôtre.

Je pense, effectivement, que nous ne sommes pas allés pour tout simplement le maintien de l'ordre, parce que, aujourd'hui, nous sommes en train de sécuriser des zones, nous sommes en train de déminer pour permettre aux troupes d'avancer. Et, notre engagement aura peut-être tardé, comme vous l'avez dit, mais comme je le répète, c'est parce que tout simplement nous ne pouvions pas y aller seuls. Nous devions y aller en coalition, il fallait donc une coordination entre les différents pays de la CEDEAO. Mention spéciale au Tchad, ce pays qui n'est pas membre de la CEDEAO, qui s'est engagé jusqu'à deux mille hommes, qui a eu beaucoup de blessés et qui a perdu aussi une quarantaine de militaires; nous nous inclinons devant leurs dépouilles. Je le disais ici, ce sont de

vaillants soldats et ils méritent d'être félicités ; c'est la raison pour laquelle, ils ont reçu un prix Sédar au Sénégal.

Concernant la fin de la MISMA, on ne parlera plus d'elle à la fin du mois de juin. En juillet, nous allons entamer ce qu'on appelle la MINUSMA: Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations- Unies pour la Stabilisation du Mali. Donc, celle-ci commencera sa mission le 1^{er} juillet. Je pense qu'en ce moment, il y aura un peu plus d'équilibre, compte tenu du fait que tous les contingents qui y sont. Le contingent de la CEDEAO tourne autour de six cent cinquante hommes, alors que le contingent de la MINUSMA, c'est-à-dire des Nations-Unies, est de huit cent cinquante hommes. Ceci aussi, pour répondre à une des questions : s'il est vrai que les Français vont se retirer de manière dégressive - ils sont près de quatre milles, ils vont descendre à près de deux milles - pendant ce temps, les contingents de la MINUSMA vont passer de six cent cinquante à huit cent cinquante, ce qui nous amènerait à un total de douze mille six cents hommes au Mali, pour une mission de sécurisation. Mais aussi, il y aura des missions de combat parce que c'est la résolution 2100 qui utilise le chapitre 7 et qui donc autorise l'utilisation de la force; ça aussi c'est important.

Et ceci m'amène aussi à répondre à la question de la sécurité au niveau de nos frontières et dans le pays. Donc, les Forces armées ont mis en œuvre, sitôt que la guerre a commencé - pas une guerre conventionnelle pour qu'on ne me prenne pas aux mots - des mesures de vigilance adéquates, notamment de renforcement de la protection des cantonnements militaires, je l'ai dit tantôt, l'intensification de la recherche du renseignement et l'augmentation des actions de présences militaires dans les zones abritant les cibles potentielles. Et l'Honorable député Sokhna Dieng MBACKE me disait qu'elle était un peu inquiète du fait qu'on demande aux Sénégalais de nous donner des informations. Donc, c'est un complément par rapport à ce qui se fait déjà, et je pense que nous avons commencé et ça porte ses fruits à l'Est du pays. Dans les zones de Bakel, de Kédougou, nous recevons très régulièrement des informations de la part des populations pour nous dire qu'il y a des personnes suspectes dans les parages. Donc, c'est un complément par rapport à ce qui se fait de manière conventionnelle. Nous faisons tout aussi pour avoir les informations.

Il y a aussi nos forces spéciales, on n'entrera pas dans les détails, mais soyez sûrs que beaucoup de choses sont en train d'être faites et par l'Armée, et par la Gendarmerie. Vous avez aussi posé la question en ce qui concerne Kidal, par rapport aux élections avec la présence du MNLA en force à Kidal : aujourd'hui, le MNLA est d'accord pour participer aux

élections du 28 juillet, mais elle rejette la présence des soldats maliens à Kidal. Toutefois, la situation est stabilisée et nous espérons qu'on trouvera une solution, en tout cas la meilleure.

Pour l'Honorable député Mamadou Lamine DIALLO, c'est plus une contribution: les Forces africaines auraient pêché, mais je pense que petit à petit on peut y arriver. Je vous ai dit qu'il y a une tentative de formation d'une Force africaine en attente et elle pourrait donc aider à résoudre ces problèmes et nous permettre d'avoir une réaction rapide chaque fois que nous serons agressés.

L'Honorable député Marie Thérèse Aïda SECK, oui, je vous ai écouté, je vous félicite d'ailleurs pour ce que vous avez dit, c'est plus une contribution. C'est vrai, quelque part, on peut dire qu'il y a un échec de l'intégration africaine, mais je pense que c'est un problème politique qui peut être réglé. Et, je puis vous dire que Monsieur le Président de la République est un avocat, un véritable panafricaniste. Maître Aïssata TALL, vous avez mieux défini que nous. Je pense que c'est la paix que nous cherchons au Mali et j'ai bien écouté la phrase « l'expression de la paix, c'est la démocratie » et je pense que c'est très juste.

Dans tous les cas, je dirai qu'il vaut mieux avoir une élection le 28 juillet que de continuer de vivre cette transition. Je pense qu'on peut accompagner le Mali, et c'est ce qui est en train d'être fait, pour qu'il y ait des élections le 28 juillet. Cela va peut-être mieux stabiliser le pays, parce qu'on prendra en compte la zone nord, qui, jusqu'à ce jour, s'était désolidarisée de tout ce qui se faisait.

Honorable Député Cheikhou Oumar SY, je pense avoir répondu à votre question par rapport à Kidal; donc je pense que la situation est bonne. Concernant la sécurité intérieure, je pense avoir répondu. J'avais prévu un petit laïus, mais je pense que je vous ai dit ce qu'il fallait savoir. Donc, la situation intérieure est calme, nous savons le danger qui nous guette, nous le connaissons et ce n'est pas que nous nous préparons à toute éventualité, mais nous voulons rassurer ici les Sénégalais et leur demander, comme je l'ai dit tantôt, de nous accompagner parce que c'est aussi très important.

Voilà, je pense avoir répondu aux questions, sinon, nous serons toujours à votre disposition pour vous dire que nos soldats, les « Diambars », sont des hommes courageux, des hommes engagés et ils méritent d'être soutenus.

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Monsieur le Ministre. Je voudrais maintenant donner la parole à notre collègue Mamadou DIOP, auteur de la question orale, s'il souhaite la reprendre. Cher collègue, vous avez la parole pour trois (3) minutes.

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre, je vous remercie. Je pense que nous avons eu un échange très enrichissant, très réconfortant. Vous l'avez bien dit, lorsque ce sont les intérêts fondamentaux du pays qui sont en jeu, il faut recentrer les débats, en faire des débats moins politiques, mais des débats plutôt constructifs et positifs. Je pense que ceux qui sont intervenus n'ont fait finalement que renforcer les points de vue que j'ai développés ici.

Si, aujourd'hui, l'Afrique essaie de mettre en place une force commune d'intervention rapide, mais c'est un bilan; il faut s'en féliciter. Cependant, si on veut justifier notre somnolence, notre irresponsabilité qui a fait que la France a été obligée d'intervenir, c'est qu'en ce moment on n'est pas prêt à changer. Si nous sommes prêts à changer, nous commençons par reconnaître que ce que nous n'avons pas pu faire, nous aurions dû le faire; je ne parle pas seulement du Sénégal, je parle de l'Afrique.

Et, Madame le Président, chers Collègues, je crois que ce qui s'est passé au Mali doit être quand même une leçon; peut-être la dernière leçon pour que l'Afrique puisse désormais prendre toutes ses responsabilités. Elle en a la richesse.

Je termine sur un point: je crois que les questions orales sont intéressantes, mais elles doivent déboucher sur des propositions très pragmatiques; quelqu'un a proposé ici que les Députés aillent voir. Monsieur le Ministre, vous êtes bien informé, je le sais, mais les soldats ne vous disent pas tout. Moi, j'ai été soldat hein! Je sais bien que quand le colonel vient ou le général, on ne dit pas tout. On dit les choses sous la tente. Donc regarder un peu, écouter la tente davantage. Mais, je crois que les députés devraient pouvoir aussi s'y rendre et voir comment les gens vivent. Peut-être qu'ils parleraient mieux devant les Députés que devant les Colonels et le Ministre.

Merci beaucoup.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, mon cher Collègue.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR LE MINISTRE

Madame la Présidente,

Je vais à nouveau féliciter l'Honorable député Mamadou DIOP. Je dis que cette Assemblée nationale est très relevée. Quand on vous entend parler, on se demande si les "Senghor et Lamine Guèye" ne sont pas toujours là. Donc, c'est un grand plaisir pour moi, par rapport à votre dernière intervention et je suis entièrement d'accord avec vous sur ce que nous aurions dû faire depuis déjà 30 ou 40 ans. On dit qu'il vaut mieux tard que jamais, je pense que les pays africains vont s'y atteler et vont faire en sorte que très tôt nous puissions trouver une force commune pour défendre nos pays. Donc, c'est une belle proposition, c'est vrai. Souvent aussi, les gens veulent avoir du "thiof" à midi, mais il se trouve que ce n'est pas tout le monde qui peut acheter le "thiof". Donc, parfois, celui qui veut coûte que coûte avoir le "thiof" se dit que: "moi, je ne suis pas bien traité parce que je n'ai pas le "thiof"; d'autant plus qu'il est très rare même pour les Sénégalais aisés.

Donc c'est pour vous dire que je pense quand même que la majorité des soldats sénégalais, qui sont au Mali, sont dans de bonnes conditions. Nous verrons comme vous l'avez dit, c'est notre devoir, en tout cas, de faire en sorte que s'il y a une ou deux personnes mécontentes là-bas au Mali, qu'elles puissent être dans de meilleures conditions. Que les Députés s'y rendent, je pense aussi que c'est une bonne proposition. Moi, j'y suis allé et j'étais tellement à l'aise aux postes avancées de Gao, sur la route de Bourem, mais c'est comme si j'étais dans mon village; j'avais même envie d'y rester et à la limite j'étais prêt à combattre parce que c'est un peu mon tempérament. J'étais prêt à rester là-bas avec les militaires parce que tout simplement ce sont des Sénégalais, je me mettais un peu dans leur peau et je mesurais combien leur mission était importante, non seulement pour notre pays, mais aussi pour le monde entier.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Honorables Députés, merci beaucoup.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

Chers Collègues,

Honorables députés,

La séance est suspendue pour cinq (5) minutes, le temps de permettre au Ministre de l'Intérieur et à ses collaborateurs de s'installer.

Je vous remercie.

- 4 -

SUSPENSION DE LA SEANCE